

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DES FINANCES
CELLULE D'EXÉCUTION DES FINANCEMENTS EN FAVEUR DES ETATS FRAGILES
« La CFEF »

Projet de développement du pôle de croissance Ouest

AON N°02/CFEF/PDPC/PM/2015

Identification du Projet : Don IDA N°H 860-ZR

Date de publication : 01 juin 2015

Date de clôture : 29 juin 2015

Travaux de réhabilitation par la méthode HIMO - réhabilitation et construction d'ouvrages complémentaires sur 3 axes routiers localisés dans le district des Cataractes, Province du Bas Congo

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés paru dans le numéro du Dgmarket du 17 juillet 2014
2. La République Démocratique du Congo a reçu un Don de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le Projet de Développement du Pôle de Croissance Ouest (PDPC), et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché : « Travaux de réhabilitation par la méthode HIMO - réhabilitation et construction d'ouvrages complémentaires sur les axes 1°) Dibu – Songa Lumweno de 18,525 km LOT 1 ; 2°) Gombe Lutete - Ntimansi de 32,72 km LOT 2 et 3°) RN1 Secteur – Vambanu de 15,919 km et 0,281 km (Bretelle de Tungula) soit un total de 16,2 km Lot 3,dans le district des Cataractes, Province du Bas Congo,.
3. La Cellule d'exécution des financements des Etats fragiles, CFEF, en tant qu'unité de coordination du PDPC, agissant pour le compte de l'UEP-1, Maitre d'ouvrage délégué du Projet PDPC invite par le présent Avis d'Appel d'Offres les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetées en vue de l'exécution des Travaux définis ci-dessus et répartis en 3 tronçons respectivement les lots 1, 2 et 3 de travaux d'une longueur respectivement de 18,525 km, 32,172 km et 16,187 + 0,281 km.
4. Les travaux consistent en la réhabilitation de ces différents tronçons par la méthode HIMO. Les interventions suivantes sont donc prévues : Réhabilitation lourde, Réhabilitation, Reprofilage avec apport, Reprofilage sans apport, Entretien Améliorant et Gravillonnage, Relevé des zones basse par digue et protection de talus par plantation de Vétiver

Les trois axes routiers sont les suivants :

LOT 1 Axe 1: Dibu – Songa Lumweno de 18,525 km
LOT 2 Axe 2: Gombe Lutete - Ntimansi de 32,72 km
LOT 3 Axe 3 : RN1 Secteur – Vambanu de 15,919 km et 0,281 km (Bretelle de Tungulula) soit une longueur totale de 16,2 km

Le lot est unique, indivisible et constitue un marché distinct

AON N°02/CFEF/PDPC/PM/2015 – Pôle de Kimpese

En ce qui concerne les ouvrages d'art les travaux consistent :

Dibu- Songa Lumweno (Lot 1)
construction de 14 dalots 0.8x0.8

Gombe Lutete - Ntimansi (Lot : 2)
construction de 10 dalots et curage de 8 dalots, réalisation de deux tête de buse et deux murets
chasse roues

Lemfu – Kibambi – Rivière Nsele (Lot 3)
construction de quatorze dalots et réalisation de 2 murets chasse roues et confection et
pose de 6 dallettes;

5. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres National (AON) tel que défini dans les
« Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA ».

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la CFEF et
prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse ci-dessous, **de 09h00 à 16h00, du
Lundi au Vendredi**

Adresse :

**Cellule d'exécution des financements des Etats fragiles, CFEF, Unité de coordination du PDPC
32 Bis, Avenue des Formes armées, Enceinte de l'Ecole des Finances, Kinshasa-Gombe**

6. Les exigences en matière de qualifications sont:
- avoir un chiffre d'affaires moyen des **trois** dernières années au moins égal au **double** du
montant de son offre suivant la clause IAS 5.5 (a) du DAO;
 - Avoir réalisé au moins **deux** marchés comparables en nature et en volume au cours des
cinq dernières années suivant la clause IAS 5.5 (b) du DAO;
 - Disposer au moins des équipements essentiels donnés dans la clause IAS 5.5(c) du DAO ;
 - Offrir un gestionnaire et un chef de chantier disposant au minimum des qualifications
stipulées à la clause IAS 5.5 (d) du DAO ;

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en Français à
l'adresse indiquée ci-dessus **contre paiement d'un montant non remboursable de 100 dollars
américains ou équivalent en francs congolais.**

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **29 juin 2015 à 11heures (heure
locale)**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en
retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des
soumissionnaires présents en personne ou à distance à l'adresse mentionnée ci-dessous **le 29 juin 2015
à 11heures 30** (heure locale).

Fait à Kinshasa, le
La Coordination nationale

01 JUIN 2015



AON N°02/CFEF/PDPC/PM/2015 – Pôle de Kimpese